

N'hésitez pas à contacter Sandrine, votre référente Materniteam pour vous accompagner dans la rédaction de ce projet.

La charte de fonctionnement de la salle Nature vous sera remis pour lecture et un consentement signé par votre main et celle de votre praticien vous sera demandé.

Ce dernier sera consigné dans votre dossier médical et donc connu par tous les intervenants à la maternité dès votre accueil dès votre arrivée.

Quelle est la prise en charge de mon bébé ?

Pendant le travail, tout a été préparé pour sa naissance. La pièce sera mise à la température de votre convenance, l'intimité de votre couple sera favorisée. Si bébé s'est bien adapté à la vie extra-utérine nous le laissons en peau à peau sur le ventre de maman et le laissons à son rythme trouver le sein maternel pour débiter une tétée de bienvenue dans le cadre d'un allaitement maternel ainsi que le « peau à peau » du conjoint. Les soins ne seront faits qu'au moment de votre choix (en salle nature ou en retour en chambre).

COMMENT NOUS JOINDRE ?

Secrétariat gynécologie/obstétrique de 9h à 19h

☎ 01 34 08 12 71

Sandrine MAILLARD

Référentes Materniteam de 9h à 16h

☎ 01 34 08 15 05

✉ sandrine.maillard@elsan.care



Prise de rendez-vous directement sur l'application Materniteam

3 Chemin des 3 Sources - 95290 L'Isle Adam

UN PROJET NAISSANCE en salle nature



Bienvenue à la maternité de la clinique Conti à l'Isle Adam.

Toute l'équipe est là pour vous accompagner sur votre chemin de la parentalité et vous faire passer un agréable séjour dans le respect de votre projet d'accouchement !

Qu'est-ce qu'un accouchement en salle nature

C'est un accouchement physiologique qui se pratique dans un cadre moins médicalisé, confortable (plus « comme à la maison »), relaxant mais toujours sécurisé.

Quelles différences entre une salle nature et une salle de naissance « classique » ?

La salle Nature accueille les patientes qui souhaitent vivre le déroulement du travail sans analgésie péridurale, en respectant le rythme et la progression spontanée de la naissance chez les femmes présentant un bas risque obstétrical. Elle est donc aménagée de manière à faciliter la gestion de la douleur : possibilité de prendre un bain relaxant (l'eau chaude du bain aura un effet relaxant ce qui soulagera la douleur et permettra au col de se relâcher), de diffuser la musique de votre choix, de lire, de regarder la télévision, de contrôler l'intensité de la lumière.



Elle dispose d'un équipement adapté à la pratique de différentes postures qui aident à la progression du travail : liane de suspension, ballon pour des exercices qui vont mobiliser le bassin et faciliter la descente de votre bébé, coussins, banquette confortable.

Elle est également équipée :

- D'un monitoring sans fil qui permet la surveillance des contractions et du rythme cardiaque du bébé tout en déambulant.
- D'un dispositif de contrôle de votre tension, pouls, saturation en oxygène et température (ces contrôles seront en discontinu).
- D'une table d'accouchement.
- D'une table à langer avec baignoire.
- De l'équipement nécessaire à la prise en charge de tout accouchement.
- Un confortable fauteuil pour le confort du conjoint dans son accompagnement pendant le travail et son premier « peau à peau ».

La pose d'un cathéter souple et obturé sera réalisée car il est d'une sécurité majeure mais il ne vous immobilisera pas !

L'équipe est formée et utilisera toutes ses compétences pour vous accompagner au plus près de votre projet de naissance.

Quelles sont les conditions pour accoucher en salle nature ?

Des conditions sont essentielles pour garantir une sécurité de prise en charge du déroulement du travail :

- La présence d'un accompagnant actif de votre choix en salle nature est nécessaire pour vous aider à la mobilisation.
- Vous ne devez pas présenter de contre-indication médicale en cours de grossesse, à l'admission et même pendant le travail (ex : diabète gestationnel, hypertension, grossesse gémellaire, utérus cicatriciel, antécédent d'hémorragie du post partum, présentation par le siège, suspicion de retard de croissance ou petit poids selon l'âge gestationnel, accouchement prématuré, anomalie du liquide amniotique, être non porteur d'infection (telles que VIH, Hépatite B ou C, herpès, BMR) ...
- Le suivi des cours d'accouchement qui comprend l'accompagnement physiologique.

Dans le cas où une complication survient, il convient d'appliquer les recommandations spécifiques et de s'installer dans une salle « classique ».

La salle Nature peut aussi être indisponible au moment de votre arrivée ; l'installation dans une salle « classique » vous sera alors proposé en attendant sa libération.

Comment dois-je faire savoir que je souhaite accoucher en salle nature ?

Vous devez en parler en consultation avec votre gynécologue ou votre sage-femme et lors de votre entretien prénatal précoce avec une sage-femme libérale. Il vous sera demandé de rédiger un projet naissance (au plus tôt dès le 4^e mois de grossesse et au plus tard à la fin du 8^e si vous avez suivi des cours d'accouchement au sein de notre Maternité) qui sera lu et validé par l'équipe médicale lors des staffs (réunions équipe médicale/paramédicales).